

**DÉTECTIVES** Deux formations pour apprendre le métier

## A l'école des privés

Sans attendre que la loi exige d'eux une « aptitude professionnelle » (lire nos éditions d'hier), les détectives, regroupés au sein de la CNDEP, ont mis en place, en 1996, un institut de formation des agents de recherches (Ifar) (1). La dernière promotion (1999-2000) se verra remettre par les détectives, réunis en congrès aujourd'hui et demain à Bagnolet, son certificat d'aptitude. Plus récemment, a été créé, dans le cadre de l'université de Paris-II (2), un diplôme professionnel.

Christine Fauvet-Mycia

« Qu'est-ce qu'un tiers détecteur ? Un testament mystique ? Pouvez-vous prendre des photos de personnes dans leur voiture ? Enregistrer une conversation dans un lieu public ? »... Les questions se suivent... Les réponses sont encore hésitantes. Face à Jean-Christophe Aru, ancien militaire, détective à Aix-en-Provence, une douzaine d'élèves de l'Ifar, réunis à la Maison des professions libérales de Montpellier. Sept filles, cinq garçons. La plus jeune a 21 ans, le plus âgé 43 ans. Le 19 mars, après six mois de cours théoriques et pratiques, ils effectueront trois mois de stage dans une agence de détectives avec l'espoir d'être, à terme, embauchés.

Sur une chaise, les copies annotées de leur dernier contrôle. Sur une table, les caméras qui, le matin même, ont enregistré leur filature. Ils se sont répartis en trois groupes. Les « fileurs » et leurs « objectifs ». Installée sur la plage arrière des voitures qui devront être suivies, une caméra témoignera de l'habileté du fileur à passer inaperçu. Yves Conversano, directeur de l'Ifar, Jean-Christophe Aru et un capitaine de police en retraite multiplient les conseils. « Réfléchissez bien... Une bonne filature, c'est 80 % de réflexion et 20 % d'action. »

Une heure après, les élèves, les nerfs en pelote, se retrouvent pour visionner leurs exploits, se moquent de leurs maladresses de débutant. On ne s'improvise pas détective. Les intervenants, policiers, avocats, huissiers de justice, détectives, psychologues, comptables, photographes et experts de tous poils qui se succèdent à l'Ifar, ne cessent de les mettre en garde. Leurs conseils sont entendus. Pas un de ces élèves ne s'imaginait plus ouvrir, dès demain, son propre cabinet d'agent de recherches. Mais à une ou deux exceptions près, ils sont décidés à tenter l'aventure. Pour exaucer un rêve de gosse, réussir une reconversion.

Christophe et Jean-Emmanuel d'anciens militaires,

avec tous deux une assez longue expérience dans le renseignement. L'un se voit en « auxiliaire de la vérité, dernier recours du quidam face aux blocages de la justice et des pouvoirs publics ». L'autre se félicite d'avoir choisi un métier « qui sort de l'ordinaire, sans routine, sans hiérarchie pesante ». Dominique a une maîtrise de droit, Emmanuel, un deug de sciences économiques, Fabienne, une maîtrise de lettres. Comme Séverine, Alexandra ou Cécile, ils insistent sur le côté « chevaleresque » de la profession qu'ils ont choisie, rêvent de réunir les preuves de l'innocence d'un coupable, de retrouver des personnes disparues mais savent que leur quotidien sera fait de mille et une affaires modestes et pas toujours gratifiantes.

*Ces futurs détectives savent que leur quotidien sera fait de mille et une affaires pas toujours gratifiantes*

Jo, qui a longtemps travaillé en Asie, montant des sociétés d'import-export, se veut pragmatique : « La lutte contre l'espionnage industriel, les contre-façons, la concurrence déloyale, c'est là l'avenir. »

Myriam, elle, avoue ses doutes. Titulaire d'un BTS d'économie familiale et sociale, passionnée de psychologie, elle se dit étonnée par le nombre de cours de droit, une matière qui la rebute, et surprise par les mises en garde constantes de ses professeurs : « Sans arrêt, on nous dit que nous n'avons pas de prérogatives, que nous sommes des citoyens ordinaires qui ne peuvent avoir recours qu'au système D. Pourtant, le détective est là pour réparer un pré-judice... »

Le côté solitaire, la disponibilité requise, les longues heures de planques, le stress des filatures et certains aspects « misérables » d'affaires à traiter... Myriam ne sait plus si elle est faite pour ce métier. Mais, déjà, un autre cours l'attend. Celui-là est donné par un commissaire

de police, spécialiste de l'identité judiciaire. Au menu : la prise d'empreintes. Une autre fois ce sera la balistique ou encore « la graphométrie ».

Entre deux cours de droit fiscal ou pénal, les élèves poursuivent leur formation pratique : comment rédiger un rapport circonstancié, conduire un entretien avec un client, prendre des photos naturellement, collecter des preuves...

La formation dispensée à Melun dans le cadre de l'Institut de droit et d'économie de Paris-II paraît plus théorique – « trop », regrettent les élèves – que pratique. Entre les intervenants (de nombreux maîtres de conférence à Paris-II, mais aussi le procureur du tribunal de grande instance de Melun, des enquêteurs, une des rares psychocriminologues en France) et leurs « auditeurs » s'installe une certaine incompréhension.

« Ils nous donnent les bases juridiques nécessaires mais nous ne préparons pas un doctorat ! Ce que nous voulons, c'est être opérationnel sur le terrain », se plaint un élève.

Comme la majorité de ceux qui ont choisi Melun (un policier, un ancien gendarme, une juriste, un informaticien, un agent de sécurité notamment, au côté de quelques étudiants), il est déjà entré dans la vie active. Un autre se bat pour trouver seul un stage et s'étonne de ne pas être bien accueilli par la profession.

Si une majorité de syndicats de détectives soutient et participe à la formation délivrée à l'Ifar de Montpellier, il est encore des « privés » pour juger que la seule école qui vaille est celle du terrain. Ceux-là, très jaloux de leur savoir-faire, semblent peu désireux de livrer « les ficelles du métier ». Que des universitaires s'en mêlent n'est pas forcément de leur goût. Marc Gjidara, qui dirige l'institut de droit et d'économie de Melun, s'amuse de telles préventions qui traduisent cette inquiétude de devoir faire face demain à de nouveaux concurrents car « le gâteau est petit ! ».

(1) Ifar : BP 148, 34003 Montpellier Cedex 01, tél : 04.67.58.30.65.

(2) Centre de formation permanente de l'université Panthéon-Assas, Paris-II : 19, rue du Château, 77000 Melun, tél : 01.64.79.72.36.